



## **LES SABLES – LES AÇORES – LES SABLES 2010**

# **AVENANT N° 3 A L'AVIS DE COURSE**

### **5/ INSCRIPTION**

**5.4** - En cas de désistement du compétiteur non signalé par courrier avant le 12 juillet les droits d'inscription de 1 100 € ne seront pas remboursés (Art R-14-a des règles de la Classe, voir Guide Mini 2010). Pour un désistement avant cette date, 500 € de frais d'inscription seront conservés par l'Organisateur.

Aucune majoration de retard ne sera perçue.

**5.5** - L'Organisateur se réserve le droit de refuser une inscription.

**5.6** - La date limite d'inscription est fixée au 12 juillet.

L'Organisateur

Bernard DEVY